



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil d'agglomération de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 6 FÉVRIER 2012

Province de Québec
Ville de Rivière-Rouge

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil d'agglomération de Rivière-Rouge, tenue en la salle du Conseil de l'hôtel de ville de Rivière-Rouge, lundi le 6 février 2012, à 19h00.

Sont présents et forment le quorum requis, Mme la conseillère Diane Gargantini et MM. les conseillers Christian Bélisle (maire de La Macaza), Normand Girouard, Normand Gravel, Denis Lacasse, Yves Sigouin et André Tremblay sous la présidence de Mme Déborah Bélanger, mairesse de la Ville de Rivière-Rouge.

M. Alain Deslauriers, directeur général, et M. Pierre St-Onge, greffier, sont aussi présents.

M. Michel Robidoux, directeur des travaux publics, et Mme Carine Lachapelle, directrice adjointe du Service d'urbanisme, sont présents.

NOTE : Conformément à l'article 7 du décret numéro 1072-2005 créant l'Agglomération de Rivière-Rouge, le représentant de la municipalité reconstituée a une voix et l'ensemble des représentants de la municipalité centrale a un nombre de voix égal au quotient que l'on obtient en divisant la population de cette dernière par celle de la municipalité reconstituée. Chaque représentant de la municipalité centrale a un nombre de voix égal au quotient que l'on obtient en divisant le nombre de voix attribué à la représentation de la municipalité centrale par le nombre de représentants de celle-ci.

Selon le décret de population de décembre 2011, la population de Rivière-Rouge est de 4 513 et celle de La Macaza est de 1 017.

Par conséquent, pour l'année 2012, le représentant de la Municipalité de La Macaza a 1,00 voix et chaque représentant de la Ville de Rivière-Rouge a 0,63 voix.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Mme Déborah Bélanger, mairesse de la Ville de Rivière-Rouge et présidente de l'assemblée, adresse le mot de bienvenue aux personnes présentes et ouvre la séance ordinaire. Il est 19h00.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard, appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

Que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que préparé par le greffier en ajoutant l'item suivant à la présente séance :

L.1 Heure des séances ordinaires de novembre et de décembre 2012 du Conseil d'agglomération.

Que l'ordre du jour puisse être modifié avec l'assentiment de la majorité des membres du Conseil présents.

A Ouverture

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 décembre 2011
3. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 19 décembre 2011 à 19h00
4. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 19 décembre 2011 à 19h15



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil d'agglomération de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 6 FÉVRIER 2012

Période de questions du public

- B** Gestion financière
- C** Gestion administrative
 - 1. Comités et Commissions
- D** Contrats et appels d'offres
- E** Avis de motion
- F** Adoption des règlements
- G** Sécurité publique
 - 1. Appropriation du surplus accumulé pour l'acquisition d'équipements de communication et leur programmation
- H** Transport routier
- I** Hygiène du milieu
- J** Urbanisme et mise en valeur du territoire
- K** Loisirs et culture
- L** Divers
 - 1. *Heure des séances ordinaires de novembre et décembre 2012 du Conseil d'agglomération*

Période de questions du public

- M** Levée ou ajournement de la séance ordinaire.

ADOPTÉE

002/06-02-12-A

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 5 DÉCEMBRE 2011

CONSIDÉRANT que les membres du Conseil d'agglomération ont tous reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 décembre 2011 dans les délais requis et s'en déclarent satisfaits;

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin,
appuyé par le conseiller Normand Gravel et résolu à l'unanimité :

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil d'agglomération du 5 décembre 2011 soit adopté tel que préparé par M. Pierre St-Onge, greffier.

ADOPTÉE

003/06-02-12-A

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 19 DÉCEMBRE 2011 À 19H00

CONSIDÉRANT que les membres du Conseil d'agglomération ont tous reçu le procès-verbal de la séance extraordinaire du 19 décembre 2011 tenue à 19h00 dans les délais requis et s'en déclarent satisfaits;

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard,
appuyé par le conseiller Christian Bélisle et résolu à l'unanimité :



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil d'agglomération de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 6 FÉVRIER 2012

Que le procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil d'agglomération du 19 décembre 2011 tenue à 19h00 soit adopté tel que préparé par M. Pierre St-Onge, greffier.

ADOPTÉE

004/06-02-12-A

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 19 DÉCEMBRE 2011 À 19H15

CONSIDÉRANT que les membres du Conseil d'agglomération ont tous reçu le procès-verbal de la séance extraordinaire du 19 décembre 2011 tenue à 19h15 dans les délais requis et s'en déclarent satisfaits;

Il est proposé par le conseiller Denis Lacasse, appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

Que le procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil d'agglomération du 19 décembre 2011 tenue à 19h15 soit adopté tel que préparé par M. Pierre St-Onge, greffier.

ADOPTÉE

Période de questions du public

Mme Déborah Bélanger, mairesse, invite les citoyens présents à poser des questions.

Aucune question n'est adressée aux membres du Conseil.

GESTION ADMINISTRATIVE

005/06-02-12-A

Modifiée par la
résolution numéro
017/03-07-12-A

COMITÉS ET COMMISSIONS

Il est proposé par le conseiller Christian Bélisle, appuyé par le conseiller Yves Sigouin et résolu à l'unanimité :

Que le Conseil approuve la nomination des membres suivants au sein des Comités et Commissions et sur les différents dossiers de l'Agglomération de Rivière-Rouge et ce, à compter du 6 février 2012 :

Comité de sécurité publique :

Responsable :	Normand Gravel
Délégué :	Normand Girouard
Délégué :	Pierre Payer (La Macaza)
Substitut :	Diane Gargantini

Comité de mesures d'urgence (avec la MRC d'Antoine-Labelle) :

Responsable :	Normand Gravel
Délégué :	Normand Girouard
Délégué :	Pierre Payer (La Macaza)
Substitut :	Diane Gargantini

Mesures d'urgence pour l'Agglomération de Rivière-Rouge :

Coordonnateur :	Alain Deslauriers
Coordonnateur adjoint :	Mario Charette.

Que la présente résolution remplace la résolution numéro 005/01-02-10-A adoptée en 2010 par le Conseil d'agglomération.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil d'agglomération de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 6 FÉVRIER 2012

Que le deuxième paragraphe de la résolution numéro 043/06-12-10-A adoptée en 2010 par le Conseil d'agglomération soit également remplacé par la présente résolution.

Que les délégués (membres) nommés par la présente résolution siègent sur demande et selon les besoins des différents dossiers desdits Comités.

Que les personnes nommées sur les Comités et Commissions mentionnés ci-dessus soient autorisées à participer aux réunions de ces Comités et que les frais de déplacement relatifs à ces réunions tenues en dehors des limites de l'Agglomération de Rivière-Rouge leur soient remboursés suite à la réception d'une facture détaillée desdites dépenses sur le formulaire transmis par la Ville.

ADOPTÉE

SÉCURITÉ PUBLIQUE

006/06-02-12-A

APPROPRIATION DU SURPLUS ACCUMULÉ POUR L'ACQUISITION D'ÉQUIPEMENTS DE COMMUNICATION ET LEUR PROGRAMMATION

Il est proposé par le conseiller Christian Bélisle, appuyé par le conseiller André Tremblay et résolu à l'unanimité :

D'autoriser l'acquisition, pour l'Agglomération de Rivière-Rouge, des équipements de communication suivants et leur programmation chez « Mobilonde inc. » : deux (2) radios portables et un (1) répéteur.

Que ces dépenses soient prises à même le surplus accumulé de la Ville de Rivière-Rouge dans le cadre de ses compétences d'agglomération pour un montant maximum de 4 000,00 \$.

ADOPTÉE

007/06-02-12-A

HEURE DES SÉANCES ORDINAIRES DE NOVEMBRE ET DE DÉCEMBRE 2012 DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION

Il est proposé par le conseiller Christian Bélisle, appuyé par le conseiller Normand Gravel et résolu à l'unanimité :

De fixer l'heure pour les séances ordinaires du Conseil d'agglomération de novembre et de décembre 2012 à 19h30 plutôt qu'à 19h00.

Que la présente résolution modifie la résolution numéro 016/07-11-11-A adoptée par le Conseil d'Agglomération dont le titre est « dates des séances ordinaires du Conseil d'agglomération pour l'année 2012 ».

Qu'un avis public du contenu de la présente résolution soit publié dans l'édition locale du journal L'Information du Nord.

ADOPTÉE

Période de questions du public

Mme Déborah Bélanger, mairesse, invite les citoyens présents à poser des questions.

Aucune question n'est adressée aux membres du Conseil.



No de résolution
ou annotation

008/06-02-12-A

Procès-verbal du Conseil d'agglomération de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 6 FÉVRIER 2012

LEVÉE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE ORDINAIRE

Il est proposé par la conseillère Diane Gargantini,
appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

De lever la séance, l'ordre du jour étant épuisé. Il est 19h06.

ADOPTÉE

À moins d'indication contraire dans une résolution, la mairesse n'a pas exercé son droit de vote.

Mme Déborah Bélanger, mairesse, donne son assentiment et appose sa signature aux résolutions consignées au présent procès-verbal.

LA MAIRESSE

LE GREFFIER

Déborah Bélanger

Pierre St-Onge